



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1840, section J, parcelles 653 à 662
éch. 1 : 1 000. Agrandi.

IVR52_20034900165A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2019

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation